
**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS NO 2 DE LA FÉDÉRATION CANADIENNE DE
L'ENTREPRISE INDÉPENDANTE RELATIVEMENT À LA DEMANDE
D'APPROBATION DU PLAN D'APPROVISIONNEMENT ET DE MODIFICATION
DES TARIFS AU 1^{er} JANVIER 2010**

CAUSE R-3692-2009 PHASE III

Questions 1 et 2

Référence :

- (i) GI-34, document 1, p. 1, question et réponse 1

Préambule :

La référence (i) se lit comme suit :

Question 1 :

Veillez présenter l'équivalent des tableaux 1 et 2 de la référence (ii) pour l'année témoin 2010.

Please file the equivalent tables 1 and 2 in reference (ii) for the 2010 test year.

Réponse 1 :

Gazifère is unable to file equivalent tables 1 and 2 of exhibit GI-24, document 1.1 for the 2010 test year. The Contract Demand forecast technique has changed since then.

Questions :

1. Veillez déposer intégralement la nouvelle méthodologie de prévision de la capacité de pointe et présenter le détail du calcul pour l'année témoin 2010.
2. Veillez produire la demande de pointe prévue sur une base mensuelle pour l'année témoin.

Questions 3 à 5

Références :

- (i) GI-34, document 1, pp. 5 et 6, question et réponse 7

Préambule :

La référence (i) se lit comme suit :

Question 7 :

Veillez ventiler le « Effective project revenu requirement » entre les fonctions « gas supply commodity », « gas supply load balancing », « transportation » et « distribution » pour les années 1, 2 et 32 du plan de développement.

7. Please split the « Effective project revenue requirement » between the components « gas supply commodity », gas supply load balancing », « transportation » and « distribution » for years 1, 2 and 32.

Réponse 7 :

The feasibility calculation is based on discounted cash flow (“DCF”) analysis which is adopted to calculate net present value (“NPV”) and profitability index (“PI”) for the project. It does not produce the split between requested components of the effective project revenue requirement.

The effective project revenue requirement is the revenue the project needs to earn in any given year in order to provide adequate service to its customers and allowed return for its shareholders. The revenue requirement components used in the feasibility are as follows:

- $RR = Y + r(RB) + I + D + O\&M + T$
RR = revenue requirement = cost of providing service/year
Y = cost of gas
r(RB) = rate of return allowed by the Régie on equity portion of rate base
I = interest
D = depreciation expense on assets in rate base
O&M = operating and maintenance expenses
T = taxes (income, capital, municipal, etc.)

Questions :

3. Suivant la réponse fournie en préambule ($RR = Y + r(RB) + I + D + O\&M + T$), veuillez confirmer que la portion distribution du « Effective project revenu requirement » (RR) pour une année donnée peut être obtenue en y soustrayant l'item « Gaz cost » présenté dans le « DCF Analysis » ($RR - \text{Gaz Cost} = \text{portion Distribution de RR}$). Ainsi, la portion distribution du RR pour l'année 2 du plan de développement serait obtenue par le calcul suivant :

$$1\,975\,110 \$ - 1\,339\,585 \$ = 635\,525 \$$$

4. Veuillez ventiler le « Effective project revenu requirement » entre les éléments présentés à la réponses 7.
5. Si Gazifère ne confirme pas le calcul ci-haut, veuillez indiquer quel serait le calcul approprié pour isoler la portion Distribution et veuillez ventiler le « Effective project revenu requirement » entre les fonctions « gas supply commodity », « gas supply load balancing », « transportation » et « distribution » pour les années 1, 2 et 32 du plan de développement tel que demandé à la question 7 de la DDR 1 de la FCEI.

Question 6

Références:

- (i) GI-34, document 1, p. 8, réponse 11
- (ii) GI-25 doc. 1, p.20
- (iii) GI-25, p.35 et 36

Préambule :

La référence (i) se lit comme suit:

Question 11. Gazifère dispose-t-elle d'information historique sur l'efficacité énergétique des appareils installés sous le programme d'appareil de chauffage certifié Energy Star®?

Réponse 11 :

Pour tous les volets du programme (achat, location, communautaire), il s'agit d'appareils dont l'efficacité affiche un minimum de 90 %.

À la référence (ii) Gazifère indique que le programme d'appareil de chauffage certifié Energy Star® compte 115 participant au volet achat et 55 participants au volet location pour les années en 2007 et 2008.

Question :

6. Veuillez produire la distribution précise du niveau d'efficacité des appareils installés dans le cadre du programme d'appareil de chauffage certifié ÉnergieStar® en complétant le tableau ci-dessous.

Tableau 1 : Distribution du niveau d'efficacité des appareils installés dans le cadre du programme d'appareil de chauffage certifié ÉnergieStar®

	Achat	Location	Total
90 %			
91 %			
92 %			
93 %			
94 %			
95 %			
96 %			
97 %			
98 % et plus			
Total	115	55	170